

JARDIN des PAPES

CHARTRE
ENVIRONNEMENTALE
2022





La charte environnementale du Jardin des Papes

Nous sommes conscient que toute activité a un impact sur l'environnement. C'est pourquoi nous mettons en place des actions concrètes afin de le diminuer.

// Sourcing d'emballages éco-responsables

- Palettes en boisA issus de bois de recyclage non traité et certifié non OGM
- Barquettes recyclables
- Barquettes poulets (GRC8pop) issus de la récolte de déchets plastiques présents dans les océans et recyclés
- Films éco-responsable
- Rubans et stick en cellulose papier (anciennement en plastique BOPP).
- Système de consigne pour les colis et les palettes

// Des économies d'énergies

- Sur l'exploitation agricole
 - Certification HVE et global gap
 - Gestion de notre consommation en eau. Pour la culture hors sol, nous avons mis en place un suivi hydrique hebdomadaire nous permettant de mettre la juste quantité d'eau dont la plante à besoin. Nous limitons ainsi le gaspillage inutile de cette ressource.
 - Recyclage de l'eau pour la culture hors sol. En hors sol, le surplus d'eau drainé est réinjecté dans le circuit afin d'être réutilisée lors des prochains arrosages.
 - Gestion de notre consommation en intrants. Pour la culture hors sol, nous avons mis en place un suivis de la fertilisation. Ainsi chaque jour nous savons ce que la plante a consommé, et pouvons adapter la fertilisation en fonction.
 - Réduction de l'utilisation en produits phytopharmaceutiques. En favorisant les produits de biocontrôles ou des méthodes mécaniques (achat d'Intercep pour enlever mécaniquement l'herbe au pied des vignes et ainsi supprimer le désherbage)

- En station
 - 2300m² de panneaux photovoltaïque.
 - L'entrepôt de conditionnement ainsi que les frigos sont isolés de manière à éviter la déperdition en été.
 - Installation de frigo utilisant le gaz réfrigérant HFO R1234Z. Celui-ci est sans effet sur la couche d'ozone et a un impact négligeable sur l'effet de serre.
 - Récupération de la chaleur des groupes froid pour mise hors gel de la zone de conditionnement.
 - Des puits de lumières ainsi que de grandes baies vitrées sont installées entre chaque bureaux mais aussi sur l'extérieur.
 - Les bureaux suivent la réglementation thermique RT 2012.
 - Un double flux est intégré dans les bureaux. Ainsi l'air entrant de l'extérieur rencontre celui sortant des bureaux, réchauffant l'air entrant.
 - Lumières à détecteurs de mouvements.
 - Tous les éclairages intérieurs et extérieurs sont en LED.
 - Des bassins de rétention d'eau sont basés sur le terrain. Ainsi en cas d'incendie les eaux polluées seront déversées dans ces bassins avant d'être pompées par une société spécialisée, et donc éviter une pollution des nappes souterraines et des sols.

// Gestion des déchets

- Contrats d'enlèvements des déchets triés:
 - Bois pour recyclage
 - Carton pour recyclage
 - Produits verts pour compostage
- Revalorisation d'une partie de nos « fruits moches »
- Glycine (silicone) renvoyé chez le fournisseur pour être réutilisée
- Mandrins d'étiquettes en bois renvoyées chez le fournisseur

// Favoriser la biodiversité

- Sur l'exploitation agricole
 - Nous laissons un rang sur 2 enherbés afin de préserver la biodiversité
 - Nous semons des bancs fleuris pour attirer les auxiliaires

Signature du président

Signature du Directeur
Général